



SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

haut-doubs ~ haute-loue

Tel : 03.81.57.14.49 - Fax : 03.81.57.19.81

Commission Locale de l'Eau
MNEP - 36, rue Saint - Laurent
25290 ORNANS

E-Mail : benedicte.cordier@eptb-saone-doubs.fr

Compte - Rendu

Commission Locale de l'Eau du 20 MARS 2009

Lieu :	Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche - ORNANS
Ordre du jour :	Bilan du SAGE et Consultation sur le SDAGE

Collèges des Collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

Participants

BOUDAY Christian	Président de la Commission Locale de l'Eau
ALAUZET Eric	Conseiller Général
BORREMANS Freddy	Représentant de la Communauté de communes des Premiers Sapins
PEUGEOT Jean-Pierre	Représentant de la Communauté de communes du Pays de Pierrefontaine Vercel
MAIRE Pierre	Représentant de la Communauté de communes Amancey-Loue-Lison
SIRUGUE Alain	Représentant de la Communauté de communes du Larmont
CATTANEO Célestin	Représentant du Syndicat Mixte de la Loue - Vice Président de la Commission locale de l'Eau
CETRE Jean-François	Maire d'Ivrey

Excusés Collège des Collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

DURAND Eric	Conseiller Régional
BREUIL Jacques	Conseiller Général du Doubs
SAILLARD Jean-Marie	Président de la Communauté de communes des Hauts-du Doubs
BOURGEOIS Jean	Représentant de la Communauté de communes du Val de Morteau
VIEILLE Jean-Pierre	Représentant de la Communauté de communes du Pays d'Ornans
DUSSOULLIEZ Claude	Président de la Communauté de communes du plateau de Frasné et du Val du Drugeon
RAGOT Maryvonne	Présidente de la Communauté de communes du canton de Quingey
COUTAL Christian	Président de la Communauté de communes du canton de Montbenoît
GURTNER Jean-Pierre	Président de la Communauté de communes Altitude 8000
THOMET Claude	Syndicat Intercommunal d'électricité de Labergement Sainte-Marie
CASSARD Alphonse	Représentant le Syndicat des eaux de la Haute Loue
PRESSE Françoise	Établissement public territorial de bassin Saône Doubs
MICHAUD Denis	Parc Naturel Régional des Hauts du Doubs
BOUVERET François	Maire d'Ivory

Collèges des Usagers, Propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations**Participants**

MARION Gérard	Représentant la Chambre de commerce et d'industries du Doubs
DE MONTRICHARD Claude	Association des propriétaires riverains de la Loue et du Lison
GUIBERT Nicolas	Fédération de pêche du Doubs
LASSUS Michel	Commission de Protection des eaux
DEMESMAY Maurice	Représentant la fédération régionale des Offices de tourisme et Syndicats d'initiatives
SCHAPPLER Claude	Représentant de l'unité de Production EDF-GDF Est

Excusés Collège des Usagers, Propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations

LAURAINÉ Georges	Président de la Fédération de pêche du Doubs
DROZ René	Représentant la fédération Départementale des chasseurs du Doubs
MARCHETTO Jean Louis	Représentant le Comité Départemental Olympique et sportif

Collèges des représentants de l'état et de ses établissements publics**Participants**

BEGEOT Béatrice	Préfecture du Jura
PORTERET Vincent	Agence de l'Eau
COLIN HUET Marie-Pierre	Direction Régionale de l'Environnement
GAUDOT Cyril	Direction Départementale de l'équipement et de l'Agriculture
ROUSSEL Catherine	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
KARSENTY Gérard	Direction Régionale de Jeunesse et Sport

Excusés Collège des Usagers, Propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations

GERAULT Jacques	Préfet
VALEMBOIS François	Sous - Préfet de Pontarlier
LE MOUËL Joëlle	Préfète du Jura
MERLE Philippe	Directeur de la DRIRE de Franche-Comté
PEREIRA Fabien	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

AUTRES PARTICIPANTS

VIONNET Pierre-Albert	Syndicat Intercommunal d'électricité de Labergement Sainte-Marie
DELACOTTE Mathilde	Syndicat Mixte de la Loue
PERNIN Cécile	Communauté de communes du Larmont
FORET Marc	Directeur de l'Etablissement Public territorial de Bassin Saône Doubs
DUBOIS Mallorie	Etablissement Public territorial de Bassin Saône Doubs - Chargée de mission Bilan du SAGE
CORDIER Bénédicte	Etablissement Public territorial de Bassin Saône Doubs - Chargée de mission SAGE

INTRODUCTION PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur Christian BOUDAY ouvre la séance et remercie les participants.

Il présente l'ordre du jour de la séance qui se déroulera en deux parties. Les premiers résultats du bilan du SAGE seront exposés à l'assemblée, puis l'Agence de l'eau présentera le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), la CLE ayant été invitée à donner un avis sur ce document.

PRESENTATION DES PREMIERS RESULTATS DU BILAN DU SAGE

Bénédicte CORDIER rappelle les différentes phases de l'Etat d'avancement du bilan du SAGE. Les deux premières parties seront réalisées en interne par l'EPTB. Une comparaison entre l'Etat initial et actuel de la gestion de l'eau sur le territoire du SAGE Haut-Doubs Haute-Loue sera réalisé ainsi que l'évaluation de l'atteinte des objectifs du SAGE (bilan technico-financier). Les trois dernières parties seront effectuées par un prestataire : Mise en œuvre de l'évaluation du SAGE, analyse, synthèse et présentation de recommandations pour la révision de ce document.

Elle présente ensuite le déroulement de l'étude bilan et les délais.

Mallorie DUBOIS présente les premiers résultats du bilan du SAGE.

(Cf. Présentation en pièce jointe)

Bactériologie :

Monsieur FORET s'étonne que l'ensemble des données rassemblées s'arrête à partir de 2005.

Mallorie DUBOIS répond qu'il n'y a pas de données présentées sur le site de l'Agence au-delà de cette échéance.

Thierry SILVESTRE indique que les nouveaux réseaux de mesures (RCS et RCO) n'intègrent plus de « données bactériologies » du fait de la difficulté de leur interprétation.

Vincent PORTERET suggère que des données complémentaires soient recherchées sur les points de prélèvement en eau superficielle.

Métaux :

Monsieur LASSU indique que des problèmes de surveillance et de raccordement demeurent sur les Installations Classées Protection de l'Environnement (ICPE).

Monsieur MARION indique qu'entre 1998 et 2003 une opération collective a été lancée et a permis d'élaborer un état des lieux de la pollution chimique sur les stations d'épuration et les rejets diffus liés aux entreprises. Dans plusieurs cas la collectivité concernée n'était pas en mesure d'établir des conventions.

Vincent PORTERET indique que les schémas directeurs engagés montrent globalement des études diagnostics mais il manque l'aspect raccordement avec les industries.

Cyril GAUDOT indique qu'un projet doit être engagé en MISE afin d'identifier les plus gros problèmes. D'autre part la MISE souhaite travailler sur la création d'un modèle d'autorisation de raccordement.

Vincent PORERET indique qu'un programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est engagé sur le site de Valbois afin d'identifier les potentiels polluants. Le rendu de l'étude sera fait le 8 Mai, mais on remarque que des problèmes de pollution restent incompréhensibles.

Monsieur LASSU précise que les épandages de type boues de station d'épuration pourraient provoquer des pollutions.

Thierry SILVESTRE indique que la pollution métallique sur sédiments est toujours délicate à interpréter et que les métaux sur Bryophytes indiquent plutôt une pollution chronique.

Mallorie DUBOIS présente ensuite les cartes correspondantes aux aspects quantitatifs des eaux de surface et indique que les épisodes d'assecs dans les années 1990 sont visibles sur les représentations QMNA5 et VCN3. Elle aborde ensuite la qualité des milieux selon les indices GFI et IBD.

Vincent PORTERET précise que ces indices faunistiques ne sont que des indicateurs et qu'il serait utile de faire des zooms sur les zones à problèmes.

Agriculture

Mallorie DUBOIS présente ensuite les éléments concernant l'agriculture et précise qu'elle ne peut avoir accès à l'ensemble des informations. Certaines sont confidentielles.

Michel LASSU considère qu'il est tout à fait anormal que ces informations soient incomplètes.

Maurice DEMESMAY est surpris que sur la commune de RUREY il y ait trois exploitants et pas d'informations.

Thierry SILVESTRE indique que l'échelle des données est trop précise et que si les données étaient plus large elles seraient agrégées.

Vincent PORTERET demande comment il est possible de recueillir ces informations concernant la mise aux normes des exploitations ?

Catherine ROUSSEL précise que les rejets sont identifiés.

Si les difficultés persistent pour récupérer ces données, Monsieur BOUDAY souhaite qu'un courrier soit adressé au nom de la CLE à la Chambre d'agriculture

Monsieur KARSENTY montre la cohérence qu'il y a entre le SDAGE et la nécessité d'intégrer toutes les pressions sur le milieu.

Monsieur LASSU précise qu'il reste des problèmes d'épandage sur neige.

Marie Pierre COLLIN HUET indique que cette remarque permet de réaliser tout l'intérêt du règlement du SAGE. Par exemple, le règlement du SAGE pourrait solutionner ces épandages sur neige en imposant une couverture des fosses et un stockage plus important qu'actuellement.

Monsieur LASSU précise qu'il est généralement préconisé de vider les cuve avant l'hiver.

Monsieur BOUDAY indique que les épandages s'effectuent généralement au printemps.

Vincent PORTERET précise que le lisier pose problème. Est-ce qu'il est possible d'inciter les agriculteurs à travailler plutôt sur paille ? Quelle est la portée du SAGE sur cette question ?

Christian BOUDAY souligne que c'est une question qu'il faudra aborder mais en prenant en considération la réalité agricole du territoire.

Eau potable

Michel LASSU aimerait connaître l'état d'avancement des périmètres de protection de captage sur le secteur de la plaine de l'Arlier où la zone d'activité s'étend de plus en plus.

Catherine ROUSSEL indique que la procédure est en cours.

Cécile PERNIN indique que la procédure est en cours et que la difficulté est de trouver de nouveaux points de captage. Le contrat de nappe avance.

Catherine ROUSSEL précise qu'il s'agit d'un secteur où tout est lié lac de Saint-point/ ressource en eau sur le Mont d'Or et plaine de l'Arlier.

Christian BOUDAY précise que le CG25 engagera un forage sur le secteur du Mont d'or pour de la recherche en Eau.

Michel LASSU précise que le développement des zones d'activités s'est accrue et que la collectivité a été obligée d'abandonner des puits. Il pose la question de la compatibilité des documents d'urbanisme et du SAGE.

Vincent PORTERET indique que ceci fait partie intégrante des nouveaux enjeux du SAGE.

Bénédicte CORDIER précise que le nouveau document du SAGE peut intégrer des préconisations ou règles concernant l'urbanisation.

Monsieur LASSU souhaite que les problèmes soient identifiés et remédiés à la source.

Installations Classées pour la Protection de l'environnement ICPE

Mallorie DUBOIS présente ses premiers éléments concernant les ICPE. Elle précise qu'il ne s'agit pour le moment que de cartes descriptives.

Monsieur SILVESTRE indique que pour avoir une vision globale, il faudrait se rendre compte aussi de la concentration des petites industries.

Mallorie DUBOIS précise que des données complémentaires seront transmises par la DRIRE via la DIREN.

Stations d'épuration STEP

Michel LASSU indique qu'il faudrait faire apparaître les STEP qui ne sont pas encore aux normes et les communes qui souhaitent engager prochainement ces travaux.

BILAN

Monsieur KARSENTY souhaiterait que l'ensemble des pressions exercées apparaissent sous forme cartographique.

Monsieur PORTERET indique que le document doit rester lisible mais que l'ensemble des pressions seront traitées.

Monsieur FORET indique qu'une approche complète de Bilan sera conduite afin que le Bureau d'étude puisse travailler à partir de ces éléments. Cette approche sera globale.

Marie-Pierre COLLIN HUET veut savoir si le choix du bureau d'étude a été effectué.

Monsieur FORET répond que c'est ASCONIT consultant qui a été choisi. L'analyse des offres a été effectuée et le choix a été guidé en prenant en considération une note qui s'est décomposée en 60 % pour la valeur technique et 40 % pour le coût.

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Monsieur BOUDAY laisse ensuite la parole à monsieur Thierry SILVESTRE pour nous présenter le document du SDAGE (cf. document joint)

Nicolas GUIBERT pose la question de la LOUE en tant que futur réservoir biologique. Il souhaiterait que l'ensemble des chevelus de la Loue soit intégré en tant que réservoirs biologiques.

Monsieur LASSU indique qu'une demande d'EDF a été effectuée afin de ne pas mettre la partie amont de la Loue en réservoir biologique

Monsieur SCHAPPLER n'est pas au courant de cette demande.

Monsieur BOUDAY souhaite éviter les polémiques et demande que des précisions soient apportées à la CLE par l'Agence concernant la Loue et sa définition en réservoir biologique.

Il souhaite que l'ensemble des membres de la CLE se prononce pour avis concernant le SDAGE. La CLE devant rendre un avis avant le 5 Mai, les membres de la CLE sont invités à faire part de leurs remarques avant le 15 Avril.

AUTRES POINTS

Monsieur BOUDAY lit le courrier adressé par l'Agence de l'eau et la DIREN à propos de l'étude volumes prélevables. Il pense que cette étude sera importante pour le SAGE

Monsieur SILVESTRE précise que cette étude est importante pour la révision du SAGE et sa partie réglementaire.

Cyril GAUDOT indique que cette étude permettra de connaître l'étendue des ressources disponibles.

Thierry SILVESTRE indique qu'il faudrait que les résultats de l'étude soit inscrits dans le document du SAGE.

Monsieur BOUDAY clôt la réunion et remercie les participants.

Il indique que l'animatrice du SAGE, Bénédicte CORDIER quitte son poste et sera remplacée par Pauline LEPEULE, hydrogéologue et originaire de Pontarlier.

Christian BOUDAY et Marc FORET remercient le travail effectué par Bénédicte CORDIER.

- **L'ensemble des avis des membres de la Commission Locale de l'Eau concernant le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) doit parvenir au siège de la CLE (Ornans) avant le 15 Avril par courrier ou par mail**
- **(benedicte.cordier@eptb-saone-doubs.fr ou mallorie.dubois@eptb-saone-doubs.fr)**

- **Une réunion de démarrage concernant l'étude Bilan du SAGE réalisée par un prestataire extérieur sera organisée prochainement**